

Informations pratiques

Le lieu

La Maison de la vie associative et citoyenne du 10^e "est un lieu d'accueil et d'information dédié au soutien de la vie associative et de la participation citoyenne dans l'arrondissement". Elle se situe 206 quai de Valmy, au bord du Canal St Martin.

Elle ouvre ses portes à 10h.



Pour s'y rendre

Le bus, ligne 26

Arrêt : Jaurès-Stalingrad

Le métro, lignes 2,5 et 7 bis

Arrêt : Jaurès

Le repas

Afin que nous puissions nous organiser pour le repas de midi, merci à vous de bien vouloir vous inscrire par retour de courrier.

Nous vous demanderons une participation financière de 10€, à régler sur place.

Nous sommes ravi.e.s de vous accueillir pour une journée de rencontres, d'échanges et de réflexion.

Assemblée Générale

hal'age
UN CHEMIN POUR UN HABITAT
ALTERNATIF DANS L'ÂGE

Maison des associations
206 Quai de Valmy
Paris 10^e

Le 5 octobre 2019

Déroulement de la journée

Matinée

10h Accueil, émargement, café/thé et petits gâteaux

10h 30 Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
Modifications statutaires

- Présentation et explication des modifications
- Vote

11h 15 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau

Après-midi

14 h 30

Rapport d'activités de Janvier à octobre 2019

Présentation de la recherche-action participative :

- Diaporama de présentation générale
- Dépliant d'information générale

Questions-Réponses

17 h Clôture, goûter

L'assemblée générale extraordinaire est convoquée pour statuer sur une modification statutaire nécessaire après l'adoption du nouveau projet associatif et du nouvel objet de l'association lors de l'assemblée générale du 5 octobre 2018 (voir le compte-rendu de l'AG 2018)

L'assemblée générale ordinaire

il s'agira de se prononcer sur l'exercice de l'année 2018 et d'en approuver ou pas les rapports moral et financier. Seul.e.s pourront voter les participant.e.s à jour de leur cotisation (il y aura possibilité de régler sa cotisation en ouverture de journée). Le rapport d'activités 2018 ainsi que le rapport financier vous parviendront avec la convocation. Comme prévu dans les statuts, le bureau est renouvelé tous les deux ans.

La présentation des nouveaux supports de communication

Le nouveau projet associatif, le nouvel objet nous ont amené.e.s à refonder le dépliant de présentation de l'association et à produire un document plus explicatif sur le projet associatif.

Nous prendrons notre repas dans les locaux de la Maison des associations, voir les modalités au chapitre "Informations pratiques"

Le rapport d'activités janvier/octobre 2019

nous voulons vous rendre compte des activités et du travail effectués par l'association ces derniers 8 mois, afin de partager avec vous les informations qui nous paraissent essentielles, comme celles sur la genèse de la recherche action participative



Recherche-Action-Participative-Solidarité-Domicile-Innovation dans l'Âge, sera menée de septembre 2019 à septembre 2021, en partenariat avec la Fondation du Domicile, qui la finance, et l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives).